INSCRIPTION

ACCUEILS DE LOISIRS

Périodes des vacances

Les inscriptions ou désinscriptions doivent s'effectuer

15 jours avant le début des vacances

Vacances de la toussaint : au plus tard le lundi 8 octobre 2018

Vacances de noël : au plus tard le lundi 10 décembre 2018

Vacances d'hiver : au plus tard le lundi 28 janvier 2019

Vacances du printemps : au plus tard le lundi 25 mars 2019

Vacances d' été : au plus tard le lundi 24 juin 2019